

ÉLODIE BURLE-ERRECADE
& VALÉRIE GONTERO-LAUZE (DIR.)

LE MANUSCRIT UNIQUE

Une singularité plurielle





LE MANUSCRIT UNIQUE

Une singularité plurielle

Œuvre dont il ne reste qu'un seul exemplaire, le manuscrit unique nécessite, pour les médiévistes, une adaptation et une façon. On peut même partir de l'affirmation que tout manuscrit médiéval est unique, en tant qu'objet d'art (objet-livre et recueil d'enluminures) et version originale d'un texte (et ce jusqu'à l'invention de l'imprimerie). Cet ouvrage le démontre, l'unicité du livre est pour cette époque à la fois commune – le manuscrit dans sa forme même de copie est toujours unique – et singulière, dans les questions de production, de lecture et de réception qu'elle continue indéfiniment de poser. Électron libre d'une hypothétique tradition, le manuscrit dit « unique », souvent mystérieux et problématique, ouvre la voie à une riche réflexion dont les textes ici rassemblés sont un reflet.

Le manuscrit unique interroge en premier lieu la réception : pourquoi une œuvre nous est-elle parvenue dans un seul manuscrit ? Est-ce à dire que nous avons failli ne jamais la connaître (comme certaines œuvres de Chrétien de Troyes, dont nous ne connaissons que le titre) ? Le manuscrit unique introduit corolairement des problèmes d'édition. L'objet-livre médiéval, lorsqu'il est la source unique dont nous disposons, ne nous est pas forcément familier et demande un travail de lecture et d'interprétation spécifiques. C'est la question de l'intertextualité qu'ouvre pour finir le manuscrit unique. Comment lire ce texte, sinon à la lumière d'autres œuvres ? Les éditions de textes conservés dans un manuscrit unique s'attachent-elles généralement à retrouver les *topoi* du genre, à établir des comparaisons et des rapprochements avec des textes similaires et/ou contemporains ?

Maître de la Cité des Dames, enluminure sur parchemin du *Chevalier errant* de Thomas d'Aleran, ca 1403-1404, Paris, Bibliothèque nationale de France, Fr. 12559, fol. 161v ©BnF, Dist. Rmn-GP/image BnF



LA FABRIQUE DU MOYEN ÂGE AU XVII[°] SIÈCLE
DANS LE MANUSCRIT 405 DE LA BIBLIOTHÈQUE INGUIMBERTINE

Sébastien Douchet & Valérie Naudet

ISBN : 979-10-231-5309-5



Cultures et civilisations médiévales
collection dirigée par Jacques Verger et Dominique Boutet

Dernières parutions

Le Rayonnement de la cour des premiers Valois à l'époque d'Eustache Deschamps
Miren Lacassagne (dir.)

Ambedeus. Une forme de la relation à l'autre au Moyen Âge
Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy et Lætitia Tabard (dir.)

Épistolaire politique. II. Authentiques et autographes
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Imja et name. Aux sources de l'anthropologie germanique, anglo-saxonne et slave
Olga Khallieva Boiché

Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge
Sébastien Morlet (dir.)

Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance
Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)

Épistolaire politique. I. Gouverner par les lettres
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Prédication et propagande au temps d'Édouard III Plantagenêt
Catherine Royer-Hemet

Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale?
Manuel Guay, Marie-Pascale Halary & Patrick Moran (dir.)

Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe
Jana Fantysová-Matějková

L'Enluminure et le sacré. Irlande et Grande Bretagne, VII^e-VIII^e siècles
Dominique Barbet-Massin

Les Usages de la servitude. Seigneurs et paysans dans le royaume de Bourgogne
(VI^e-XV^e siècle)
Nicolas Carrier

Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot
Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa, Klaus Krönert & Sumi Shimahara (dir.)

Hommes, cultures et sociétés à la fin du Moyen Âge.
Liber discipulorum en l'honneur de Philippe Contamine
Patrick Gilli & Jacques Paviot (dir.)

Le Texte médiéval. De la variante à la recréation
Cécile Le Cornec Rochelois, Anne Rochebouet & Anne Salamon (dir.)

Élodie Burle-Errecade & Valérie Gontero-Lauze (dir.)

Le Manuscrit unique

Une singularité plurielle



Ouvrage publié avec le concours la Société de langues et de littératures
médiévales d'oc et d'oïl (SLLMOO) et de Sorbonne Université

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Mise en page : Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0518-6
© Sorbonne Université Presses, 2018
Adaptation numérique:
© Sorbonne Université Presses, 2025

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

tél. : +33 (0)1 53 10 57 60

COMPRENNE QUI POURRA...
LA FABRIQUE DU MOYEN ÂGE AU XVII^e SIÈCLE
DANS LE MANUSCRIT 405 DE LA BIBLIOTHÈQUE
INGUIMBERTINE DE CARPENTRAS

Sébastien Douchet et Valérie Naudet
Aix-Marseille Université

Le manuscrit 405 de la bibliothèque Inguimbertine de Carpentras est un codex fort singulier. Signalé à notre attention par Jean-François Delmas, directeur de la bibliothèque, il ne laisse d'étonner par son contenu et sa fabrique. En effet, dès la première page, nous trouvons des décors floraux en rinceaux découpés dans un manuscrit médiéval en parchemin et collés sur une feuille de papier. Sur cette feuille un titre a été inscrit par une main du XVII^e siècle : « *Le Romant de Beuves d'Anthone et de Iosienne princesse d'Armenie. Composé par un Ionglerés champenois du Regne de Louis le Jeune Roy de France, & de Henry le Large Comte de Champagne* » (ill. 1).

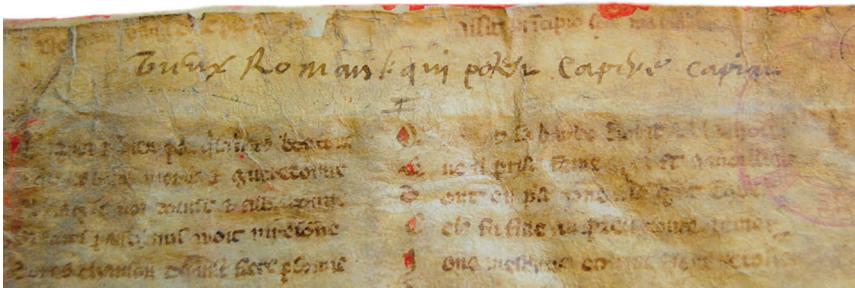
L'hybridité de cette ouverture joue sur plusieurs niveaux. L'écriture est d'époque classique mais affecte de retrouver l'alternance de couleurs, rouge et noir, propre aux manuscrits médiévaux dont la présence est assurée dans la page par les rinceaux. Le titre rappelle quant à lui une chanson de geste du XIII^e siècle. Mais sa forme, ainsi que la mention qui l'accompagne, visant à limiter l'anonymat de l'« auteur », n'ont rien de médiéval. Or cette page liminaire est loin d'être la seule qui entremêle époques, supports et écritures. Cette hybridité s'observe à l'échelle du manuscrit entier qui contient, dans l'ordre, les quatre textes suivants :

1. une chanson de geste : *Beuves de Hantone*, accompagnée d'un apparat critique. Cet ensemble occupe plus de la moitié du codex, du folio 1 au folio 139. Le texte de la chanson est transmis par un manuscrit médiéval de parchemin, à deux colonnes et trente-neuf lignes, avec initiales de laisses et de vers peintes en rouge. Le manuscrit en lui-même occupe les folios 7r à 111r du codex. Il a été augmenté de huit éléments : un exergue (1) désabusé qu'une main postérieure a inscrit dans la marge haute de la première page et qui sonne comme un défi au lecteur : « vieux roman : *quis potest capere capiat* », *comprene qui pourra...* (fol. 7r, ill. 2) ; une page de titre (2),



1. Page de garde, Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 1r.
Cliché Sébastien Douchet.

Tous les clichés sont publiés avec l'aimable autorisation de
Monsieur Jean-François Delmas,
directeur de la bibliothèque Inguimbertine et des musées de Carpentras.
Qu'il trouve ici l'expression de nos plus sincères remerciements
pour l'aide qu'il nous a apportée tout au long de cette recherche.



2. Exergue de la main d'un lecteur anonyme du *Beuves de Hantone*, Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, fol. 7r. Cliché Sébastien Douchet.

- un sommaire (3) et une préface (4) précédant le poème, ce groupement ayant été composé par une même main, différente de celle de l'exergue et postérieure à celui-ci. Cette triade est rédigée sur papier et occupe les folios 1 à 5v. Une image frontispice factice (5) a été insérée au folio 6r. Il s'agit d'une gravure du XVII^e siècle dont les deux cartouches ont été évidés pour faire place, sur le papier support où elle est rédigée, à la mention manuscrite « *Le Romant de / Beuves & Iosienne* » (ill. 3). Puis on trouve, après le *Beuves*, une enluminure (6) collée à la fin du texte (fol. 111r, ill. 4) suivie d'une table des matières (7) (fol. 112r à 139v). Enfin le manuscrit du *Beuves* est annoté dans ses marges. Malheureusement seules demeurent les notes latérales (8), les notes des marges supérieures et inférieures ayant été effacées, grattées ou recouvertes d'une bandelette de papier. La page de titre, le sommaire, la préface, la table des matières et les notes marginales sont d'une seule et même main, main à laquelle nous attribuons également le collage des deux images ;
2. suivent deux courts fragments de la *Chevalerie de Judas Macchabee*, copiés par la même main moderne que précédemment, sur papier (fol. 140v et fol. 141r à 142r) ;
 3. succède au *Judas* la copie, toujours par la même main moderne et sur papier, des séquences versifiées d'une traduction en ancien français de la *Consolation de Philosophie* de Boèce (fol. 144r à 165r). Cette copie est précédée au folio 143r d'un titre (« *Boèce. Du confort de la Philosophie. Par Maistre Jean de Meung* ») et d'une gravure du XVII^e siècle dont le cartouche imprimé a été partiellement évidé et complété à la main sur le papier support (partie imprimée : « *Consolation de la Philosophie, Traduite du latin de Boèce en François :* », partie manuscrite qui suit immédiatement : « *ou du confort de la philosophie par maistre Jean de Meung* ») ;
 4. enfin le manuscrit se clôt sur deux fragments d'un autre manuscrit médiéval, deux folios isolés de la chanson de geste de *Gerbert de Metz* (fol. 166rv et 167rv). On trouve au verso du folio 165 l'annonce de ces fragments, faite



3. Frontispice du *Beuves*, Carpentras, bibliothèque Inguimbertine,
Ms. 405, fol. 6r. Cliché Sébastien Douchet.



4. Miniature de clôture du *Beuves*, Carpentras, bibliothèque Inguimbertine,
Ms. 405, fol. 111r. Cliché Sébastien Douchet.

par la main moderne à laquelle on doit presque tous les ajouts postérieurs au Moyen Âge : « *fragment du Romant de Guerin Le Loherans* ».

Si notre regard moderne peut juger sacrilège un tel dépeçage de textes médiévaux, il faut admettre que le montage qui en résulte livre un bien fascinant témoignage de la réception du Moyen Âge à l'époque classique. La genèse complexe autant que l'hybridité intrinsèque de ce curieux manuscrit en font un objet codicologique unique, et il convient de comprendre les principes qui ont présidé à sa fabrication.

Pour cela, et dans la mesure où ce manuscrit n'a été que très peu étudié jusqu'à aujourd'hui, il est nécessaire de découvrir qui en est l'auteur, ainsi que le lieu et la date de sa fabrication. Puis l'analyse de sa composition interne – reliure, notes de lecture dont il est couvert, copies qu'il contient – doit permettre de comprendre la nature du travail qu'une main moderne a effectué sur lui. Enfin nous verrons que des éléments biographiques très particuliers liés à la vie de son auteur expliquent les circonstances dans lesquelles il a été fabriqué, et permettent de comprendre la signification que cet auteur attribuait à sa création.

Les informations sur l'auteur, le lieu et la date de confection du codex sont relativement rares. Les deux catalogues des manuscrits de la bibliothèque municipale de Carpentras, ou bibliothèque Inguimbertine, sont anciens (1862 et 1899) et ne décrivent que sommairement le manuscrit¹. Le second d'entre eux donne peu d'informations et se contente d'une description texte à texte de ce qu'il nomme « recueil », le désignant comme un *in-quarto* de 167 folios mesurant 24 cm sur 17, relié de veau. Il fournit des datations multiples (xiii^e, xiv^e, xvi^e et même xviii^e siècles), sans aucune précision permettant de les référer à quelque partie du codex que ce soit. Toutefois la notice précise qu'il contient une « table alphabétique du Roman », de la même main que le titre et la préface, et qui daterait du xviii^e siècle (ce qui est une erreur, comme nous le verrons). Enfin, détail intéressant mais non exploité, le catalogue relève l'hétérogénéité matérielle du volume, composé de parchemin et de papier.

Dans un article de 1929, Louis Demaison (1852-1937), archiviste-paléographe, avance un nom pour l'auteur de ce codex : Pierre Gallaup de Chasteuil, aristocrate provençal de la seconde moitié du xvii^e siècle². Enfin, le codex lui-même fournit une indication de lieu. On lit, en effet, sous la plume de l'auteur que deux des trois copies de textes médiévaux ont été faites « en la bibliothèque cathédrale » de Notre-Dame de Reims³.

- ¹ Il s'agit des catalogues de Charles Lambert, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, Carpentras, Rolland, 1862, t. I (dans lequel le manuscrit est référencé sous l'ancienne cote 401) et de Léopold Duhamel et Joseph Liabastres, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1899.
- ² « Quel est cet inconnu, cet érudit si instruit, si judicieux, si en avance sur son temps par l'intérêt qu'il porte à la littérature du Moyen Âge ? J'ai admis jadis qu'il était probablement rémois, d'après la provenance du manuscrit qu'il a si bien commenté, mais je n'ai pu proposer aucun nom. Parmi les savants qui vivaient à Reims au xvii^e siècle, je ne vois pas auquel pourrait s'appliquer le renseignement qu'il nous donne sur sa "mauvaise fortune" et sur les loisirs qu'elle lui a procurés. Aucun détail ne fournit des indications précises en faveur de l'opinion que j'ai alors soutenue. Un savant, étranger à la ville de Reims, a pu fort bien s'y rendre pour explorer nos vieilles bibliothèques. J'ai donc changé d'avis, et je crois maintenant, ainsi que me l'avait du reste suggéré M. Barrés, que nous avons affaire à un érudit provençal, Pierre Gallaup Chasteuil. Né en 1643, il suivit d'abord la carrière des armes et prit part à une expédition en Candie contre les Turcs. Mais, vers 1674, il se retira en Provence, où il se livra tout entier à des travaux littéraires. Il y fournit une carrière très longue et mourut dans un âge fort avancé, à la fin de juillet 1727. On lui doit une histoire des poètes provençaux, restée inédite. » Louis Demaison, « Quelques manuscrits de provenance rémoise », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 90, 1929, p. 337-353 (ici p. 342-343).
- ³ La copie du fragment de Judas Macchabée comporte le chapeau suivant : « Autre fragment du roman de Judas Macabeus composé par Gautier albarestriere de Belle perche etachevé par Pierre du Riés pris d'un vieux parchemin en ceste ville de Reims » (Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 141r., p. 267) et la fin de la copie des parties versifiées de la *Consolation*, qui se termine par cet explicit : « Fin des vers de Jean de Meun contenant en sa translation du livre de confort de philosophie, de Boece, dont il a ausy traduit la prose. Lesquels dit vers ont esté pris de l'ancien manuscrit dudit auteur conservé en la bibliotheque de l'egleise Nostre Dame de Reims » (Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405,

Sur la base de ces premières informations, le codex aurait été conçu entre la Champagne et la Provence par Pierre Gallau de Chasteuil. Toutefois, les arguments avancés par Demaison manquent de solidité et les dates sont imprécises. Nous proposons donc de rouvrir ce dossier pour vérifier l'attribution défendue par Demaison et préciser les lieux, dates et circonstances de la composition de ce codex 405.

La famille Gallau de Chasteuil⁴ n'est pas inconnue à qui s'intéresse aux milieux bibliophiles et érudits de la Provence de la fin du XVI^e siècle et du XVII^e siècle. Le premier Gallau de Chasteuil à se distinguer est Louis, qui a vécu sous le règne d'Henri IV. Homme de robe, il était également passionné d'histoire et, poète, a laissé quelques pièces (épigraphes, sonnets) et des traductions, notamment de psaumes. Il comptait Malherbe ou le président Fauchet parmi ses amis. Son fils aîné, Jean, procureur général de la chambre des comptes d'Aix, fut, comme son père, amateur de littérature et d'histoire et auteur de discours encomiastiques. La troisième génération, celle des fils de Jean, s'inscrit parfaitement dans cette lignée. Les deux cadets, François et Pierre, firent le choix du métier des armes et s'adonnèrent pour leurs loisirs aux belles lettres (des traductions du grec et du latin pour François et une ode au roi, remarquée en son temps, sur la prise de Maastricht, pour Pierre). Comme son père, Pierre fréquente les milieux littéraires, côtoyant Mademoiselle de Scudéry, La Fontaine ou Boileau. C'est peut-être ce qui incita Louis Demaison à lui attribuer la paternité du codex carpentrassien, tout autant que son goût avéré pour les poètes médiévaux, notamment les troubadours. Quant à l'aîné, Hubert, il succéda à son père dans sa charge de procureur général du parlement. On lui connaît également un intérêt pour la littérature et la poésie médiévales, grâce à un recueil de *vidas* troubadouresques qui est parvenu jusqu'à nous⁵. Ce sont donc, *in fine*, trois générations de Gallau qui furent versées dans les lettres et l'histoire, et pas moins de cinq hommes pouvant prétendre au titre de « fabricant du 405 ».

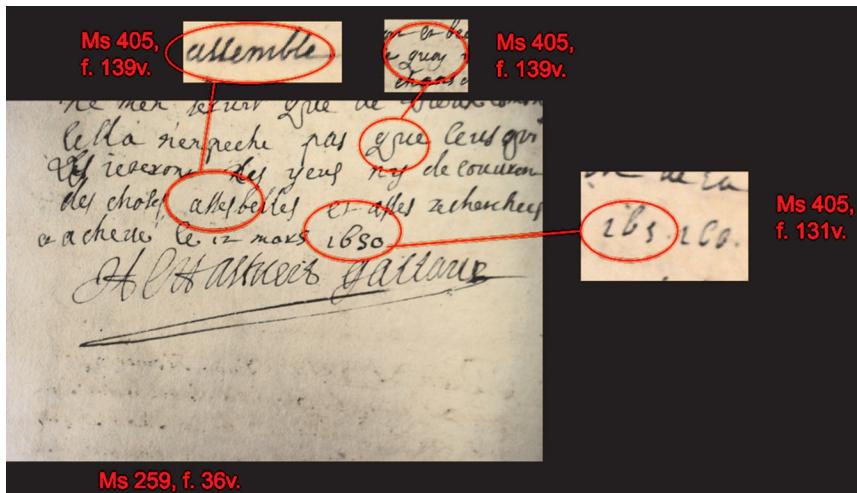
Mais un examen attentif de l'écriture de la préface du *Beuves* et sa comparaison avec une page autographe de Hubert Gallau de Chasteuil authentifiée par sa signature (ill. 5) nous obligent à réattribuer le 405 à l'aîné des trois fils de Jean⁶.

fol. 165r., p. 313). Louis Demaison s'est intéressé aux manuscrits rémois de l'Inguimbertine dans son « Rapport sur les manuscrits de la bibliothèque de Carpentras relatifs à l'histoire de Reims », *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, 71, 1881-1882, p. 288-297.

4 Nous orthographions Gallau d'après l'autographe cité en note 6. La littérature donne aussi la forme *Galaup*.

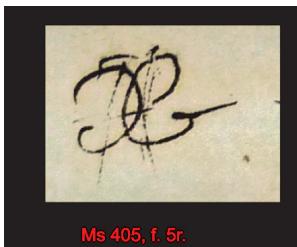
5 Voir Louis Moreri, *Le Grand Dictionnaire historique ou Le Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, 3^e éd. par Jean Gyry et Barthélémy Rivièvre, Lyon, 1683, t. I, part. 1, article « Galaup de Chasteuil » ; Jean-Pierre Papon, *Histoire générale de Provence*, Paris, 1777-1786, t. IV, p. 7831 sq. ; Ambroise Roux-Alphéran, *Les Rues d'Aix. Recherches historiques sur l'ancienne capitale de la Provence*, 2 vol., Aix-en-Provence, Aubin, 1846-1848, vol. 1, p. 167 sq.

6 Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 259, lettre autographe du 12 mars 1650, fol. 36v.



96

5. Comparaison des écritures du Ms. 405 et d'une lettre autographe de Hubert Gallau de Chasteuil, dans le Ms. 259 de la bibliothèque Inguimbertine, Carpentras.
Clichés Sébastien Douchet.



Ms 405, f. 5r.

6. Paraphe aux initiales de Hubert Gallau de Chasteuil, Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 5r. Cliché Sébastien Douchet.

De plus, nous trouvons à la fin des textes copiés dans le 405 le même paraphe qui entrelace les trois initiales H, G et C inversé (ill. 6).

Une autre pièce du dossier qu'il faut confirmer est la présence de Hubert en Champagne, à Reims. Deux faits montrent que les fragments de la *Consolation de Philosophie* du manuscrit 405 de Carpentras ont été copiés à partir du manuscrit 879 de Reims. La présence dans le prologue d'une faute commune (l'omission d'un mot) autorise à rapprocher les deux manuscrits. Un second indice confirme notre hypothèse : une fois arrivé au bas du folio 57r° du manuscrit 879 (fol. 162r°, p. 301 dans le manuscrit 405), le copiste a cru que la séquence versifiée qu'il était en train de transcrire s'achevait avec la page. Il a donc inscrit dans la marge droite de sa propre copie l'habituelle mention *sequitur prosa* qui signale une interruption dans le texte (Hubert a négligé la prose et n'a recopié que les séquences versifiées). Mais en tournant sa page, il s'est rendu compte que les vers se poursuivaient. Il a donc rayé son annotation

¶ e fut conquis en sa tenuer
¶ et devint a trez sa reue
¶ q il qui est sur a fontaine
¶ et sage maistre de divinité
¶ q e quel a mis en la leure
¶ q e son court met en fine lez
¶ et venement le fait a per
¶ q e q est droit regne en son dre
¶ et misi toute chose devine
¶ se uer se men de lui peflongneut
¶ et a la foy deu li ne tournoit

et xenerair le tanc de my
ce q iest daxin regne en son domaing
auty toute chose gourverne
lors se xien de luy selig noiz
na tu fais mes luy retournes
ce qui est en ordre certain
descendre de taiffam de vain
Cest amare qui fiefme contiez

7 a et b. Le Ms. 879 de la bibliothèque municipale de Reims (fol. 57r) et l'erreur de copie du Ms. 405 (fol. 162r, p. 301, avec en marge la mention biffée : « sequitur prosa »).
© IRHT (cliché Sébastien Douchet).

marginale et repris le fil de sa copie (ill. 7 a et b). Seul un manuscrit ayant très exactement la configuration paginale du manuscrit de Reims peut expliquer cette erreur. Nous montrerons dans la dernière partie de cette étude que c'est Hubert Gallau de Chasteuil qui se trouvait à Reims quand il a effectué cette copie, et non le manuscrit qui est venu à Hubert.

En revanche, l'enquête tourne court en ce qui concerne le *Judas Macchabée*, car si un manuscrit a existé à Reims comme le pense l'éditeur contemporain du texte, il a aujourd'hui disparu⁷.

Certaines données concernant le manuscrit 405 ont donc pu être affinées et rectifiées, et nous savons maintenant que ce codex est l'œuvre de Hubert Gallau de Chasteuil, qui vécut dans la seconde moitié du XVII^e siècle (1624-1679) entre la Champagne et la Provence.

7 Sur la tradition de ce texte, voir Jean Robert Smeets, *La Chevalerie de Judas Macchabee de Gautier de Belleperche (et de Pieros du Riés)*, Ms. Berlin, Staatsbibliothek, Hamilton 363, 2 vol., Assen/Maastricht, Van Gorcum, 1991.

L'observation du manuscrit lui-même permet d'aller plus loin et d'en comprendre la genèse matérielle. Trois grandes phases ont présidé au travail de notre érudit: un temps de lecture, un temps de copie et un temps de reliure.

L'examen des cahiers tels qu'ils ont été reliés donne de précieux indices sur les principes de composition du 405. Nous observons qu'aucun des 27 cahiers du codex n'est mixte textuellement parlant. Cela a permis une grande liberté dans l'ordre d'assemblage du recueil. Mais cette liberté a été cher payée par l'artisan relieur qui a dû réaliser de véritables prouesses pour concaténer les différents textes du codex et pour marier papier du XVII^e siècle et parchemin du Moyen Âge. Ses efforts sont visibles dans les zones de transition, particulièrement à la fin du *Beuves* en parchemin et pour les fragments du *Judas*. Il lui a fallu, par exemple, trouver un moyen de passer du parchemin du *Beuves* au papier de sa propre table des matières, ce qui l'a conduit à démanteler le cahier final pour y insérer un bifeuillet de papier qu'il laisse blanc, puis à coller par un jeu de bandelettes des pages de papier et de parchemin pour reconstituer des bifeuilles mixtes moitié parchemin, moitié papier, avant de remonter le tout et de l'orner d'une enluminure. Nous aboutissons ainsi à une page où l'on trouve trois couches superposées : du papier, du parchemin et une enluminure (ill. 8). Enfin, il insère un feuillet de papier blanc et non un bifeuillet, créant ainsi un cahier au nombre de pages impair. Cette complexité technique témoigne du fait que l'architecture du recueil résulte d'une intention spécifique et non de contraintes matérielles de reliure.



8. Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 110v-112r. Cliché Sébastien Douchet.

Si nous remontons dans le processus de fabrication, avant l'unification du codex par la reliure, nous constatons que Hubert Gallaup de Chasteuil a procédé à un long et minutieux exercice de lecture et de copie que nous examinons maintenant.

Le travail de plume de Hubert dessine le portrait d'un de ces « savans hommes⁸ » de son temps, un érudit amateur de langues anciennes et de poésie dont le visage comporte au moins trois facettes différentes. C'est un *antiquaire* curieux des choses du passé, un archiviste-paléographe soucieux de leur préservation et un faussaire qui prend plaisir à effacer les frontières entre texte médiéval et texte de l'époque classique. Cette triple démarche fait de son manuscrit un objet unique en son genre, tant linguistiquement que poétiquement.

Incontestablement, Hubert Gallaup est un *antiquaire*, un « sçavant dans la connaissance des antiquies et qui en est curieux⁹ ». Comme il le déclare dans sa préface, publier ce genre de texte permet d'« éclairer » et de comprendre l'histoire et il exprime sans ambiguïté son intérêt pour celle du Moyen Âge :

je me suis aperceu qu'il n'y avoit pas un de nos vieux livres duquel on peut tirer plus d'esclaircissement, des moëurs et coustumes de nos anciens peres, que de celuy cy ny qui nous peut doner plus de conoissance qu'il fait des ceremonies que l'on faisoit autrefois es entrees des Roy en leurs villes capitales, de la grandeur et magnificence de leurs cours plenieres, de leurs festes, dances, festins, Tournois, Joustes et Combats a outrance, de la forme des serments de fidelité et homages que les vassaux et subjets estoient tenus de faire a leurs // souverains, des prerogatives des fiefs et dignités qui y estoient annexees, des pairs et de leurs jugements, des recompenses, peines et suplices qu'il ordonoint, de quelle maniere les jongleors s'insinuoient dans les cours des roys & leurs façons d'y chanter leurs romants, et toutes les autres singularités de l'histoire¹⁰.

L'avocat général au parlement de Provence qu'est Hubert semble s'intéresser tout particulièrement aux rites sociaux et politiques, au droit seigneurial et au système judiciaire médiévaux. La préface, comme ses notes marginales, prises au fil de sa lecture du manuscrit de *Beuves de Hantone*, en témoignent. S'il n'est pas aisément de dégager clairement les principes qui ont présidé aux annotations de Hubert, il apparaît que les termes politiques et juridiques y sont très représentés. Ainsi, Hubert recopie en marge, pour les mettre en valeur, de nombreux mots

⁸ Hubert Gallaup de Chasteuil, *Préface au Beuves*, Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 2r.

⁹ *Le Dictionnaire de l'Académie françoise dedié au Roy*, Paris, chez la Veuve Jean-Baptiste Coignard et chez Jean-Baptiste Coignard, 1694, s.v. « Ancien, ienne ».

¹⁰ Hubert Gallaup de Chasteuil, *Préface au Beuves*, Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 2r-3r.

du texte dont voici quelques exemples. Si certains relèvent d'un vocabulaire spécialisé propre au Moyen Âge et disparu au XVII^e siècle (tels que l'adjectif *chasé*, fol. 77r), bien d'autres termes sont des termes juridiques encore usités au XVII^e siècle, mais vieillis et relevant d'un lexique spécialisé et régional (c'est le cas du substantif *pleige*, fol. 54r). Et plus souvent encore, il s'agit de mots encore présents dans le lexique classique et toujours d'actualité dans le système juridique et seigneurial du XVII^e siècle, comme l'expression *gage de Bués* (fol. 54r) ou le substantif *homage* (fol. 61r). Entre le Moyen Âge et le présent de l'écriture, l'histoire est donc vécue sans solution de continuité. L'étude des textes anciens permet, en effet, au savant d'« *enrichir nostre histoire*¹¹ » comme le dit Hubert dans une formule où le possessif de première personne du pluriel témoigne du sentiment d'un Moyen Âge long dont le présent est l'émanation. Les institutions politiques et juridiques du pays se sont maintenues et ont perduré. Elles ont simplement changé de forme (les serments se prêtent différemment, la mise en scène des entrées royales n'est plus la même, etc.) et c'est le rôle de l'antiquaire de les sortir de l'oubli, de les ramener à la lumière du jour, comme nous le rappellent les images que l'on trouve dans la préface de Hubert pour désigner les ouvrages des ancêtres, « entierement perdus dans les tenebres de l'oubly » et que les savants du temps présent tirent des « grandes bibliothèques où ils estoient depuis un si long temps ensevelis¹² ».

Incontestablement, Hubert Galloup de Chasteuil était aussi un archiviste-paléographe qui savait lire les manuscrits et l'ancien français. Le manuscrit 405 permet, en de nombreux passages, d'apprécier précisément son aptitude de lecteur. Par exemple, Hubert recopie un passage du *Beuves* dans son prologue, et ailleurs des fragments du *Roman de Judas Macchabée*. Ces copies permettent d'apprécier sa compétence en ancien français et montrent qu'il comprend très bien ce qu'il lit, mais également qu'il ne se soucie aucunement d'exactitude.

Tout en modifiant le texte de départ, Hubert est capable de respecter la syntaxe médiévale en même temps que le décasyllabe. Le texte original du *Beuves* donne : « Se sist Bertrans de souz.i. pin en l'ombre » (fol. 80r) et Hubert copie : « Si siet Bertrans desous un pin en l'ombre » (fol. 4r). La principale modification affecte le verbe pronominal *se sist* au passé simple, qui est remplacé par la variante non pronominale du même verbe au présent. Hubert, qui est un fort en thème, n'oublie alors pas de saturer la place préverbale à l'aide de l'adverbe de phrase *si*. Il maîtrise également les graphies majoritaires de son manuscrit, et lorsqu'il recopie un mot qui a une graphie qui en est quelque peu éloignée, il la rétablit dans une forme plus commune. C'est ainsi qu'il rectifie une forme

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*, fol. 2r.

ensois (fol. 8or) en une forme *ainçois* (fol. 4r) et manifeste sa connaissance de la mouvance graphique médiévale. Par ailleurs, il modernise le texte médiéval, modifiant les vocalismes de certains mots. Par exemple, il élimine les ouïsmes (*Roume, soume, coulombe* [fol. 8or] devenant *Rome, somme, colombe* [fol. 4r]) et rafraîchit les graphies en supprimant les diagrammes de hiatus qui n'ont plus cours (*seur* [fol. 4r] devient *sur* [fol. 8or]). Ailleurs le lexique est rajeuni, ainsi que la morphologie de certains mots : les *cans* deviennent les *champs*, le pronom personnel sujet de rang 6 *il* se voit adjoindre un -s de pluriel : *ils*.

Mais, paradoxalement, cette modernisation s'accompagne d'un mouvement inverse de « médiévalisation » du texte. Sous la plume de Hubert, le prénom *Jehan* est certes modernisé en *Jean*. Mais étant sujet grammatical de sa proposition, Hubert lui adjoint une désinence en « s » de cas sujet singulier. Ce qui donne la forme aberrante *Jeans* qui n'est à proprement parler ni médiévale, ni classique. La copie des textes repose sur une forme de réécriture qui fonctionne par hypercorrection et par l'invention de formes qui « font » médiéval, mais n'ont rien de médiéval.

D'autres modifications ont une justification plus malaisée : Hubert pratique l'iotacisme dans certains passages, comme si une forte présence de vocalismes en -i- était le gage d'une coloration médiévale, coloration dont il n'a pourtant pas besoin puisqu'il copie d'authentiques manuscrits médiévaux. Ainsi un groupe au cas régime *le monde* devient-il *li monde*, et le pronom personnel cas régime direct *le* devient *li* (*si li nouris* à la place de *si le nourri*). On trouve encore des prépositions *de* qui deviennent *di* : « il se porpense et de dus et de contez » (fol. 8or) est copié « il se porpense e di dus e di contes » (fol. 4r)¹³.

Autrement dit, à des éléments de copie qui respectent la lettre et le mètre, se juxtaposent des éléments de réécriture qui fantasment la langue ancienne et la projettent dans une graphie, une phonie, une syntaxe et une morphologie qui recréent un Moyen Âge linguistique édulcoré. Hubert invente ainsi une sorte d'ancien français fantasmé et idiosyncrasique, chimère linguistique médiévalisante. *Comprenne qui pourra*.

On peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles la copie des textes médiévaux répond à des principes aussi paradoxaux, oscillant entre respect, modernisation et réfection médiévale. Certes, le XVII^e siècle est tout à fait étranger, épistémologiquement, aux principes philologiques qui sont les nôtres et qui visent une restitution fidèle et respectueuse du texte-source. Néanmoins, ce ne sont ni le caprice ni la fantaisie qui ont gouverné le travail de plume de Hubert Galloup de Chasteuil, qui s'avère être un faussaire, mais un faussaire

¹³ Dans le vers « Si siet Bertrans desous un pin en l'ombre » analysé plus haut, la possibilité d'une forme iotacisée du pronominal *se* n'est pas à exclure.

poète et justicier, défenseur d'un Moyen Âge spolié par les outrages du temps et par l'indifférence de ses contemporains. En effet, autant qu'une archive historique et linguistique, le *Beuves de Hantone* est pour lui un monument littéraire de la poésie française dont la valeur esthétique est inestimable. Le manuscrit qu'il a intégré à son codex est selon lui :

des meilleurs livres de son siècle et [...] sa perte justifie bien la plainte que nous avons droit de faire avec tant de justice contre ceux qui ont mis en prose les romans que nos anciens trouvères avoient composés en rithme, puisqu'il est très certains qu'il les ont entièrement corrompus, en ont osté toutes les graces et causé la perte de la plus grande partie de leurs ouvrages qui ne nous reviendront jamais entre les mains s'ils ne nous sont rendus par des coups d'hasard semblables à celuy qui vient de nous doner ce roman de Beuves¹⁴.

Hubert prend la défense de la poésie en vers et s'insurge contre les mises en prose qui constituent une forme de dégénérescence poétique (et nous faisons observer que non seulement les passages en prose de la *Consolation de Philosophie* n'ont pas eu les honneurs de sa copie, mais aussi que tous les textes consignés dans le 405 sont en vers).

De ce point de vue, nombre de ses interventions, tant sur le manuscrit médiéval que sous sa plume dans ses notes et ses textes, témoignent de ce souci du vers et relèvent de l'écriture poétique. En voici quelques échantillons. Lorsqu'il rencontre la forme *truist* (*trover* au présent du subjonctif) qui n'est plus usitée au XVII^e siècle et qui est même tombée dans l'oubli, il la remplace par la forme *treuvat*¹⁵. Le passage du présent à l'imparfait du subjonctif, qui modifie peu le sens de la phrase, ne se justifie pas uniquement par le souci d'une meilleure intelligence du texte ou d'une morphologie accessible au lecteur du XVII^e siècle. L'emploi de la base *treuv-*, au lieu de la base *trouv-*, a surtout une valeur poétique. Dans le *Dictionnaire* de Richelet, nous lisons :

¹⁴ *Ibid.*, fol. 4v-5r. Hubert fait ici allusion à la mode des XIV^e et XV^e siècles qui a conduit au dérimage et au rajeunissement de nombreux textes épiques et romanesques. Peut-on pour autant penser qu'il connaissait une version en prose du *Beuve de Hantone*? Rien ne permet de l'affirmer. On peut simplement avancer qu'un exemplaire de l'édition Vérard se trouvait à Aix au XVIII^e siècle, donc bien après la mort de notre gentilhomme, dans le fonds du marquis de Méjanes (Aix-en-Provence, bibliothèque Méjanes, Inc. Q108). Sur les mises en prose de *Beuve de Hantone*, voir Georges Doutrepont, *Les Mises en prose des épopées et des romans chevaleresques du XIV^e au XVI^e siècle*, Bruxelles, Palais des Académies, 1939, p. 36-41, et *Beufves de Hantonne (version en prose, édition Vérard)*, éd. Marie-Madeleine Ival, *Senefiance*, 14, Aix-en-Provence, PUP, 1984, p. VIII-XVII.

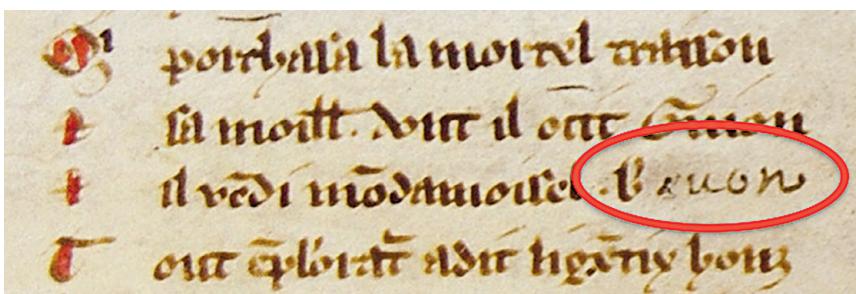
¹⁵ Hubert Gallau de Chasteuil, *Préface au Beuves*, Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 4r : « Qu'il ne treuvat dam Beuves de Hantone », texte du *Beuves* : « Qu'il ne truist dant Beuves de Hanstroune » (fol. 8or).

Trouver, treuver, v.a. : *L'un et l'autre se dit, mais le mot d'usage est trouver et il n'y a guere que les Poëtes qui disent treuver, encore faut-il qu'ils y soient forcez par la rime qui les tiranise souvent*¹⁶.

Ménage, dans ses *Observations sur la langue françoise*, indique comme Vaugelas que *trouver* est une forme plus correcte que *treuver*, mais ajoute que « Tous nos Poëtes, tant anciens que modernes, se servent neantmoins de l'un & de l'autre indifféremment » et en donne pour preuve des passages de Desportes, Malherbe, Voiture et Habert¹⁷.

Outre le choix du mot rare et poétique, le mètre et l'assonance sont aussi l'objet des interventions de Hubert. Lorsque le scribe médiéval écrit : « Tant qu'il li membre de Beuve de Hantone », Hubert écrit un tout à fait correct « Tant que li membre de Beuves de Hantone », jouant ici de la possibilité de suppression du pronom personnel sujet en ancien français, et recomposant le vers sans en altérer le mètre¹⁸.

Sa plume remodèle donc le vers et récrit le texte comme s'il était lui-même un scribe médiéval et un acteur tardif de la mouvance du texte poétique. D'ailleurs, dès que la possibilité d'écrire en lieu et place du scribe se présente, Hubert n'hésite pas à se substituer à lui. Lorsque le manuscrit médiéval laisse un blanc à la rime, comme c'est parfois l'usage, Hubert comble le blanc et se fait, au sens propre, auteur de rime (ill. 9).



9. Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 39r. Cliché Sébastien Douchet.

Bien entendu, ces interventions sont très marginales, mais elles ont pour effet de nous livrer un manuscrit aux textes mêlés où s'entrelacent main classique et main médiévale. Peut-être serait-ce une exagération de notre part que de

¹⁶ Pierre Richelet, *Dictionnaire françois*, publié par Jean Herman Widerhold, 1680, s.v. « Trouvaille ».

¹⁷ *Observations de Monsieur Ménage sur la langue françoise*, Paris, Claude Barbin, 1677, chapitre CLXX : « *S'il faut dire trouver, ou treuver* », p. 293-294.

¹⁸ Hubert Gallaup de Chasteuil, *Préface au Beuves*, Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 4r, et texte du *Beuves*, fol. 8or.

couronner de lauriers Hubert Gallaup de Chasteuil pour si peu. Mais nous faisons observer que l'histoire littéraire a consacré des poètes pour moins que cela. Ainsi le troubadour Pons de Mérindol a connu une existence officielle pendant près de deux siècles, doté d'une *vida* et d'un poème présumé, jusqu'à ce que, en 1883, Paul Meyer finisse par découvrir la supercherie: Pons de Mérindol n'a jamais existé. Sa *vida* n'est qu'une « fabrication moderne » du XVII^e siècle et l'œuvre d'un certain Pierre Gallaup de Chasteuil, le propre frère de Hubert¹⁹. L'activité de faussaire des frères Chasteuil est donc une réalité qui est à prendre comme une forme de recréation poétique et littéraire.

Cette recréation s'observe également à l'échelle macrostructurelle. Ainsi, l'ordre dans lequel les deux fragments du *Judas Macchabée* ont été recopier et reliés est inversé par rapport au texte-source et à la logique de la narration. Mais Hubert ne mentionne pas cette inversion²⁰. Toutefois, il ajoute le mot « fin » au terme de sa copie, comme si le lecteur était invité à lire un texte clos. Et en effet, lus dans cette nouvelle *conjointure*, les deux extraits, pourtant distants de plus de mille vers dans le texte initial, prennent un *sen* nouveau et surtout cohérent, centré sur le motif du butin et de l'accumulation d'un trésor. Ses hommes ayant fait main basse sur l'or et l'argent de marchands, Judas se retrouve finalement en possession d'un immense trésor :

Lors fit Judas un cor soner
Por ses gens faire retorner
Mais Simons Chisis et Jehans
Ont encontré les marcheans
Qui vinret a tuite lor gent
Mult portoint et or et argent
Que li ebrieu ont tres tot pris²¹

¹⁹ Voir dans *Romania*, XII, 1883, p. 404, les remarques de Paul Meyer sur la notice XIX de Camille Chabaneau, intitulée « Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés », parue dans la *Revue des langues romanes*, IX, 1883, p. 70-76, en part. p. 73-74. Meyer y déclare qu'après s'être laissé abuser par la *vida* contenue dans l'ouvrage de Pierre Gallaup de Chasteuil, il considérait que « la vie de Pons de Mérindol était une fabrication moderne ». Trois années plus tard, C. Chabaneau adhère à cette conclusion (voir *Notes sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés suivies de deux lettres inédites de Pierre de Chasteuil-Gallaup*, Paris, Maisonneuve et Leclerc, 1886, n. p. 67). La pseudo *vida* du troubadour fantôme Pons de Mérindol semble être une pure invention de Pierre Gallaup de Chasteuil à des fins de célébration du patrimoine littéraire provençal (voir Pierre de Gallaup de Chasteuil, *Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix*, [Aix-en-Provence], Jean Adibert, 1701, p. 34).

²⁰ Il s'agit peut-être d'une simple étourderie, puisque le second fragment est précédé d'un chapeau de présentation « *Fragment du Romant /de /Judas Macabeus* », chapeau que Hubert a postérieurement fait précéder de l'adjectif « autre », comme s'il s'était aperçu de l'inversion.

²¹ Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 140v.

Le droit chemin vers lors contree
 Et Judas et cil de Judee
 S'en vont isnellement et tost
 Pour treuver les contes de l'ost
 Qu'il avoit mult grand avoir
 Qu'ils devoient bien plus avoir
 Jehans ayant bien amainé
 L'avoint tot en l'ost laisié
 Li cofres pleins d'or et d'argent

Fin²²

Ce travail littéraire de réécriture des textes médiévaux, de récupération du matériau narratif en vue de le re-conjoindre en lui donnant un sens qu'il n'avait pas – procédé somme toute très médiéval – culmine avec la table des matières du *Beuves de Hantone*.

En effet, en raison de la « difficulté qu'il y a d'en déchiffrer le caractère », Hubert a jugé « nécessaire d'ajuster la Table des matières » pour l'« intelligence » du manuscrit²³. Mais loin d'être une simple table, ce que compose Hubert est en réalité un véritable récit second, sorte de version courte du *Beuves* qui s'étend sur 56 pages²⁴. D'un point de vue formel et stylistique, cet ensemble textuel est composé comme une table des matières, avec des renvois aux pages du manuscrit médiéval et des phrases parfois averbales²⁵. Cependant, le résumé censément factuel prend très vite une ampleur inattendue, et le style lapidaire que l'on attend de ce genre de péritexte s'efface derrière la prolixité enthousiaste d'un lecteur qui se fait écrivain et recompose le poème médiéval²⁶.

²² *Ibid.*, fol. 142r.

²³ *Ibid.*, fol. 2r et 5r.

²⁴ La *Table* s'étend du fol. 112r au fol. 139v.

²⁵ Exemple : « Quels estoient les fiefs qui donoient l'oriflamme à leur seigneur, et plusieurs autres avantages qu'on recevoit des fiefs.....99 » (Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 124r).

²⁶ Exemple : « La reine donne des grandes marques de sa reconnaissance et de sa bonne volonté à Beuves pour le service important qu'il venoit de luy rendre, et par le conseil des barons de Savelle luy propose de l'espouser. Beuves luy fait voir l'impossibilité de la chose attendu qu'il estoit desja marié avec la princesse Josienne et la suplie de vouloir luy donner quelques unes de ses troupes pour la mener en liberté, mais la reine amoureuse de Beuves ne done point de foy à tous ces discours, qu'il traite de defaites et dit resolument à Beuves qu'il ne sortira jamais de Savelle qu'il ne l'ait espousee, et que s'il s'obstine à ses refus, il en pourroit bien perdre la teste. La doleur extreme que Beuves a de ceste responce. Thiery le console et luy conseille de ne s'exposer pas au danger qui le menaçoit, par ne vouloir pas espouser ceste reyne qu'il pourra abandonner toutes les fois qu'il luy plaira sans luy faire aucun tort, luy ayant donné comme il avoit fait conoissance de son mariage » (Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 134v).

Ce manuscrit est donc le résultat d'un minutieux travail d'intervention de la plume dans les blancs de la rime, dans les marges du parchemin, du comblement massif des blancs péritextuels (préface et table des matières), de la copie-réécriture de Boèce sur laquelle nous n'avons pas insisté ici, de la copie-recomposition du Judas Macchabée.

Ce travail paradoxal, qui entend restituer les textes dans leur beauté originelle tout en les altérant, en les faussant, en les déguisant, nous le retrouvons à l'œuvre dans le traitement de l'iconographie du codex. Les trois images du manuscrit ont toutes une origine différente, mais sont intégrées de façon concertée au codex. Nous proposons de nous arrêter ici sur deux d'entre elles.

La première, qui constitue le frontispice postiche du *Beuves* (ill. 3), est tirée de l'*Ariane*, roman de Jean Desmarests de Saint-Sorlin publié pour la première fois en 1632. L'illustration utilisée est une eau-forte de l'édition de 1639²⁷. Elle représente Ariane accompagnée de son oncle Dicéarque accueillant Mélinte suivi de Palamède devant les portes de Syracuse. D'après un dessin de Claude Vignon, célèbre en son temps, cette gravure d'Abraham Bosse²⁸ a connu un grand succès puisqu'elle a aussitôt servi de modèle pour un cycle de tapisseries d'Aubusson illustrant ce roman. Le château provençal de Grignan en possédait un exemplaire que Hubert aura pu voir en tant que familier de la famille comtale²⁹. Dans notre manuscrit, l'image a été rognée aux coins carrés et ses cartouches ont été évidés. Elle a ensuite été collée et Hubert y a inscrit un titre : *Le Romant de Beuves & Josienne*. Il a parachevé son travestissement en ajoutant le nom des héros du *Beuves* sous chaque personnage, y compris le fidèle cheval du héros, *Arondel*. C'est ainsi qu'Ariane devient *Josienne*, Mélinte *Beves*, Dicéarque *Hermin* et Palamède *Thiery*.

L'effet de discordance chronologique entre l'iconographie d'une part, et le titre et les personnages supposés d'autre part, est assez saisissant. En effet, le roman de Desmarests de Saint-Sorlin se déroule sous le règne de Néron et narre les aventures d'Ariane entre Rome, la Grèce et la Sicile. Mais la gravure représente des jeunes gens en tenue du XVII^e siècle face à des Grecs en péplos

²⁷ Jean Desmarests de Saint-Sorlin, *Ariane*, Paris, Mathieu Guillemot, 1639, cote BnF Y2 720. Hubert a encré la date de 1639 qui figurait sur la bordure inférieure du cartouche du bas. Mais un œil attentif la devine encore. L'eau-forte comporte également la signature « ABosse sculp. » sous le sabot antérieur gauche du cheval.

²⁸ Voir Roger-Armand Weigert, *Inventaire du fonds français. Graveurs du XVII^e siècle*, Paris, Bibliothèque nationale, 1939, t. I, notice consacrée à Abraham Bosse p. 471-534, en particulier p. 505-506 ; Sophie Join-Lambert et Maxime Préaud (dir.), *Abraham Bosse, savant graveur*, Paris/Tours, BnF/Musée des beaux-arts, 2004.

²⁹ Voir Conservation du patrimoine de la Drôme (dir.), *Fastes d'intérieurs. Tapisseries, étoffes et broderies du château de Grignan*, Paris, Somogy, 2008, p. 16-20 et p. 22-23. Nous adressons ici nos plus vifs remerciements à Mme Laurence Lavergne, conservatrice du château de Grignan, pour l'accueil qu'elle nous a réservé et ses précieux renseignements.

et en tenue orientale. Ce télescopage visuel est paradoxal : autant il projette la fiction médiévale dans un univers visuel qui lui est totalement étranger, fait de *realia* et d'un exotisme de pacotille propres au XVII^e siècle, autant il est fidèle à l'esprit de l'anachronisme médiéval. De plus, le choix de cette gravure est conforme à la trame du *Beuves* et l'illustre sans difficulté : la tenue orientale convient fort bien au personnage d'Hermin, roi d'Arménie, et c'est bien des mains de Josienne que Beuves reçoit ses armes et son cheval Arondel.

Le sujet de la miniature qui clôt le *Beuves* n'est pas très courant dans l'iconographie de manuscrit : l'on y voit deux maçons murant la porte d'un *chastel* sous l'œil d'un souverain trônant et d'un noble (ill. 4)³⁰. Quelle que soit son origine, qui reste inconnue de nous, elle pourrait avoir été choisie pour son aptitude à illustrer l'épisode où Beuves fait enfermer sa mère :

A la grant tour fist sa mere mener
Vossist ou non la la covint entrer
Iluec la fist de son vivre assener
Puis fist le huiz bien clore et massonner
Une poulie laiens fist atourner
Dont il li puist sa viande donner³¹

107

En plus des interventions dans le texte lui-même (annotations, soulignements, ajouts dans les blancs, copies non conformes), c'est donc tout le dispositif péritextuel (images, table des matières, préface) qui sert également le projet de réappropriation du *Beuves* par Hubert. Et l'une des conséquences notables et radicales de ce dispositif est d'installer une chanson de geste, normalement destinée à être dite ou chantée, dans un pur dispositif de lecture qui en fait bien un « *Romant* », comme l'annonçait la page frontispice.

Cependant, malgré toutes ces observations sur le dispositif codicologique, textuel et poétique du manuscrit 405, une interrogation demeure : pourquoi entreprendre un si long et si complexe travail de montage/démontage des textes ? Quelles circonstances ont présidé à ce chantier codicologique exceptionnel ? La frustrante absence d'informations sur le personnage d'Hubert Gallaup de Chasteuil nous conduit à pousser plus loin l'investigation biographique, et cela d'autant qu'il laisse lui-même planer un certain mystère autour des événements qui ont entouré ce chantier. Il déclare en effet, dans sa préface, qu'il s'est intéressé

³⁰ Albert Stimming se trompe manifestement en voyant dans cette image une scène d'inhumation à l'entrée d'une chapelle funéraire. Voir : *Der festländische Bueve de Hantone, Fassung III*, Dresden, Gesellschaft für romanische Literatur, 1920, *Introduction*. Nous n'avons pas pu identifier l'origine de cette miniature.

³¹ Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 60 r.

au *Beuves* malgré la « penible lecture » qu'il nécessite, parce qu'il a connu une période de « longs et durs loisirs » à cause de – ou grâce à ? – sa « mauvaise fortune³² ». Cette dernière expression est intrigante, et l'enquête conduit à des résultats pour le moins surprenants. En effet, la biographie réelle d'Hubert Gallau de Chasteuil est fort éloignée de l'image que nous livrent les notices prosopographiques modernes, celle d'un respectable noble de province, notable estimé de ses concitoyens et menant une vie tranquille entre les plaidoiries du parlement et la tranquillité de sa bibliothèque d'honnête homme³³.

Hubert, avocat général au parlement de Provence³⁴, a été, avec ses deux frères François et Pierre, l'un des principaux acteurs de la journée de la Saint-Valentin, le 14 février 1659. Durant cette journée qui se déroula à Aix, conjointement avec le baron d'Ansouis et le baron de Bras, Hubert mène la fronde contre le représentant du pouvoir royal, le premier président du parlement, le baron Henri de Forbin d'Oppède. Pour cette révolte, il est condamné par contumace le 29 mai 1659 à l'exil à perpétuité et à la confiscation de tous ses biens³⁵. Mais il se réfugie à Marseille qui jouit alors d'un privilège d'extraterritorialité³⁶, échappant ainsi à son sort. Nous retrouvons sa trace deux ans plus tard à Paris, où le roi donne ordre de le faire appréhender³⁷. Mais le hors-la-loi s'échappe

³² *Préface*, fol. 2v.

³³ Voir par exemple Louis Moreri, *Le Grand Dictionnaire historique*, op. cit.

³⁴ Hubert devint avocat général du parlement de Provence le 20 novembre 1655. Voir Prosper Cabasse, *Essais historiques sur le parlement de Provence, depuis son origine jusqu'à sa suppression : 1501-1790*, t. I, Paris, Ange Pihan-Delaforest, 1826, « Liste des membres du parlement de Provence depuis son origine jusqu'à sa suppression », p. xxxiii.

³⁵ C'est ce que nous lisons dans une lettre du 2 juin 1659 de M. de Verthamon au chancelier Séguier : « Monseigneur, je continue à vous rendre compte de la Commission dont il vous a plu m'honorer pour les affaires d'Aix, en vous disant qu'elle s'est terminée par un jugement souverain que nous avons rendu à Villeneuve d'Avignon, le 29 du mois dernier, auquel ont assisté, avec M. de Bezons et moi, six juges par lui choisis, de la Province du Languedoc, où il est intendant [...] Et pour ce qui est de l'avocat général Chasteuil, il est banni à perpétuité du royaume, sa charge confisquée au profit de S.M., ensemble tous ses autres biens, sur lesquels il sera néanmoins préalablement pris le tiers pour sa femme et ses enfants » (*Archives de la Bastille : documents inédits*, recueillis et publiés par François Ravaïsson Mollien, Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 19 vol., 1866-1904, t. II, p. 43). Voir également la synthèse d'Amboise Roux-Alphéran, qui indique qu'il est « le premier à parler de ces condamnations dont il n'est fait mention dans aucun de nos historiens, ni dans aucune biographie, mais qui sont attestées par les registres du Parlement » (*Les Rues d'Aix*, op. cit., p. 167).

³⁶ « Le Roi, en accordant l'amnistie que le Gouverneur & les Consuls d'Aix lui avoient demandée, en avoit excepté quarante particuliers, qui par leurs excès étoient indignes de sa clémence. Il écrivit même au Pape & et au Duc de Savoie, pour les prier de ne point les souffrir dans les terres de leur dépendance : ainsi la plupart se réfugièrent à Marseille, où par un abus que cette ville faisoit de ses priviléges, on trouvoit quelquefois contre l'autorité Royale, un asyle qu'on ne pouvoit se promettre dans les pays étrangers » (Jean-Pierre Papon, *Histoire générale de Provence*, op. cit., p. 576).

³⁷ Lettre de Brienne au baron d'Oppède du 28 octobre 1661 : « Monsieur, j'ai fait voir ce matin au Roi ce que vous lui écrivez au sujet des sieurs Bras, Glandèves et Chasteuil auteurs des séditions de Provence, qu'on vous a mandés être depuis peu revenus à Paris, et s'y montrer

de nouveau et disparaît dans la nature³⁸. Nous retrouvons sa trace en 1662 à Montpellier où il est arrêté, ayant fréquenté des individus impliqués dans une sombre histoire de viol à Aix³⁹. Nous savons grâce à un livre de comptes de sa main qu'il séjourne à deux reprises entre 1662 et 1664 à Besançon, alors possession espagnole⁴⁰. Puis nous retrouvons sa trace dans les archives en 1671. Cette année-là une lettre de l'abbesse de Sainte-Claire, couvent de clarisses de Reims, le situe dans cette ville. La dame est la sœur du ministre Colbert, dont elle implore la charité en suppliant « son cher frère »

d'avoir la bonté de procurer le rétablissement et le rappel de M. de Chasteuil, avocat général au parlement d'Aix en Provence, qui est ici relégué depuis longtemps, hors de sa famille et de sa charge, et lui donner [sa] protection pour ses affaires⁴¹.

Nous savons, de l'aveu même de Hubert, qu'il a copié en la bibliothèque cathédrale de Notre-Dame de Reims les vers de la traduction de Boèce et les fragments du Judas Macchabée⁴². Étant donné la durée de son séjour champenois (l'abbesse précise qu'il est « relégué [dans cette ville] depuis longtemps »), nous pouvons peut-être supposer que Hubert y a également démantelé et découpé plusieurs manuscrits médiévaux, puis y a assemblé son butin dans un recueil

publiquement, et S.M. étant entrée dans votre sentiment, et ayant jugé comme vous qu'il était de mauvais exemple et de périlleuse conséquence de les y laisser, elle a donné ses ordres pour en faire perquisition », *Archives de la Bastille, op. cit.*, p. 58.

- ³⁸ Lettre de Brienne au baron d'Oppède du 19 novembre 1661: « Monsieur, vous aurez su comme on a fait arrêter M. de Bras, et qu'on l'a fait mettre à la Bastille ; pour les autres qui apparemment étaient avec lui, ils n'ont pas pu être attrapés, et sans doute la nouvelle de l'arrêt de celui-là leur aura fait prendre la fuite » (*ibid.*)
- ³⁹ Lettre du 11 juin 1662 de M. de Bezons au chancelier Séguier: « Étant allé à Montpellier, il y a cinq ou six jours, pour quelques affaires pressées, j'appris qu'il y avait des Provençaux accusés du viol commis à Aix et qui en parlaient publiquement ; j'en donnai avis à M. le prince de Conti qui était à Pézenas, qui trouva que c'était une entreprise insolente, que des gens à qui le roi faisait faire le procès eussent la hardiesse de se venir montrer dans une ville, pour y faire le triomphe de leur crime : il m'envoya des ordres pour les garder dans la citadelle de Montpellier, en cas que je les puissse faire prendre. J'y envoyai aussitôt quelques gens assurés, et quoiqu'ils fussent logés en différentes hôtelleries, on en enleva quatre hier matin, savoir les sieurs Castelet, Colona, Vidault et Galaup de Chasteuil. Je ne sais pas bien assurément si ce dernier est accusé du viol, mais il est condamné à mort par le parlement d'Aix pour être le principal auteur de la sédition qui fut faite à M. le Président d'Oppède. Ils sont dans la citadelle de Montpellier, et ils y demeureront en sûreté jusqu'à ce que nous recevions vos ordres, etc. » (*ibid.*, p. 60).
- ⁴⁰ Le manuscrit Inguimbertine 402 contient, en sa partie finale, et reliés à l'envers, les comptes des deux séjours bisontins de Hubert Gallau de Chasteuil (« Mémoires de la despance que j'ay faite dans ceste ville de Besançon »). Nous y apprenons qu'il est arrivé à Besançon le 6 février 1662 pour un séjour qui dura jusqu'au 6 juillet 1663. Il y retourna du 20 mai 1664 au 22 juin 1664.
- ⁴¹ Lettre datée de 1671 de Claire Colbert, abbesse de Sainte-Claire de Reims, morte en 1680 (*Archives de la Bastille, op. cit.*, p. 63).
- ⁴² Voir fol. 141r et fol. 165r.

de sa composition. Par ailleurs, ce schéma biographique permet de mieux comprendre l'expression « mauvaise fortune » qu'emploie Hubert dans sa *Préface*. Vraisemblablement composé à Reims pendant ses années de relégation entre 1665 et 1670, le manuscrit 405 est un manuscrit de l'exil, un manuscrit de la mauvaise fortune convertie en loisir afin de se consoler du sort contraire et afin de lutter contre lui. La devise de Hubert, *adversante fortuna*, est éloquente : il l'a apposée sur tous ses livres et nous la retrouvons dans son introduction au catalogue de sa propre bibliothèque qui, elle aussi, a connu la mauvaise fortune de la confiscation après sa condamnation de 1659⁴³.

Le choix des deux principaux textes du 405, la *Consolation* et le *Beuves*, ainsi que de l'enluminure finale est significatif : une image d'enfermement, un texte philosophique destiné à consoler l'auteur-narrateur face à l'adversité et la mort qui l'attend dans les geôles de Théodoric, et une chanson de geste qui raconte l'exil du héros principal, chassé de sa terre par sa propre mère. Lorsqu'il recopie un passage du *Beuves* dans sa préface, Hubert en omet volontairement quatre vers qui jettent un éclairage particulier sur son intérêt pour ce texte :

Il se porpense et de duc et de contez
Tant qu'il li membre de Beuve de Hantone
Qui fu chaciez de son paiz a honte
Et de sa famme Josienne la blonde
Et de Soban a la barbe fregonde
*Ce fu li maistre a Beuves de Hantonne*⁴⁴.

Hubert a expurgé ces vers, ce qui prouve qu'il y a été sensible et ne pouvait pas les laisser dans une préface qui rappelait en miroir sa situation et celle du héros de son « romant ».

D'ailleurs, selon Hubert, ce roman peut être lu comme un roman à clef. En effet, dans sa *Préface*, Hubert dit très clairement que le personnage de Beuves est Henri le Libéral, le soi-disant commanditaire de l'œuvre, puisque Beuves devient roi de Jérusalem tout comme le fut Henri :

43 Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 634, fol. 1r : « La petite librairie de nostre maison a soufert des grandes penes en divers temps. La plus grande fut en la mort de mon ayuel Louis de Gallaup. Monsieur François de Gallaup, mon saint oncle, en emporta une partie dans sa solitude du Mont Liban. Au premier voyage que je fis à Paris après la mort de feu Jan de Gallaup, procureur general des comptes, mon père, on m'en enleva beaucoup. Mais dans le dernier malheur qui m'a aceuilli, il s'en est perdu deus cens volumes à mon retour en la province, je les ay reveus et en ay dressé le présent inventaire ou j'ay inseré plus de quatre cens volumes que j'ay apportés de mes voyages et qui sont marqués de ces mots : *adversante fortuna*. J'ay mis a peu près le prix des livres dans cet inventaire a la réserve des manuscrits que j'ay laisés en blanc. »

44 Carpentras, bibliothèque Inguimbertine, Ms. 405, fol. 8or. Comparer avec la *Préface*, fol. 4r.

Il y a grande aparance qu[e le trouvère] a deguisé dans les adventures de son romant la plus part de celles des divers princes de son temps et possible mesme celles du compte de Champagne lequel tout ainsy que le duc Beuves, son heros, mourut roy de Hierusalem⁴⁵.

Ce mode de lecture, assumé par Hubert, témoigne de sa faculté à projeter le réel dans la fiction et à les entremêler, ce qui nous invite à lire le manuscrit comme un manuscrit à clef lui aussi. À cet égard, la citation par laquelle Hubert clôt sa *Préface* ainsi que sa *Table des matières*, « *Deus nobis hec otia fecit* », est fort instructive. Il s'agit du vers 6 de la première églogue des *Bucoliques* de Virgile⁴⁶ dans laquelle Mélibée, paysan exproprié et exilé, doit quitter sa terre. Il rencontre Tityre qui joue du chalumeau et lui explique qu'il a obtenu d'Auguste la restitution de ses terres. Il peut ainsi rester dans sa patrie et se divertir à l'ombre d'un arbre : « c'est un dieu qui nous a fait ces loisirs ». Le dieu dont il est question désigne l'empereur Auguste. En effet, le contexte historique dans lequel écrit Virgile est celui des proscriptions de 43 avant J.-C. qui se sont traduites par des expropriations et l'exil massif des ennemis d'Octave, le futur Auguste. L'allusion de Hubert à Virgile est donc à la fois transparente et ironique, car Louis XIV n'est pas assimilé au divin Auguste qui accorderait le loisir des arts. Le souverain français ne pratiqua pas la clémence, et la peine d'exil fut effectivement prononcée et purgée. Hubert ne connut pas la chance et le bonheur tranquille de Mélibée. D'après le détournement ironique de la citation virgilienne par Hubert, celui qui permet l'*otium* est « *Deus* », Dieu lui-même. Lui seul a conduit les pas de l'exilé en Champagne après de longues et pénibles tribulations dans le Sud de la France, c'est par lui seul que cette terre, devenue lieu d'exil, a offert au paria l'asile de la bibliothèque cathédrale et, à l'ombre tutélaire de sa flèche, cet *otium* forcé qui lui a permis de transformer le Moyen Âge en Arcadie fantasmée, terre nouvelle où Hubert pouvait devenir à la fois historien et trouvère, loin des siens, de sa bibliothèque et de la Provence.

Comprene qui pourra la complexité de ce recueil, les différentes strates d'écriture, les multiples traces péritextuelles qui le composent. Tel est le défi que lance le recueil d'Hubert Galloup de Chasteuil, et que nous avons tenté de relever. Objet de consolation qui permet de surmonter la souffrance de la séparation – objet transitionnel, dirait-on aujourd'hui – le manuscrit 405 est unique par l'histoire tragique qui explique sa création et conditionne son

45 *Ibid.*, *Préface*, fol. 3r et 4v.

46 Voir : Virgile, *Bucoliques*, texte établi et traduit par E. de Saint-Denis, 5^e tirage, 2^e éd., Paris, Les Belles Lettres, 1999.

aspect actuel, fruit d'une mise en scène codicologique spectaculaire. Il est unique également pour la précision avec laquelle nous avons pu en retracer la genèse et l'unité paradoxale. Rares sont les manuscrits dont on peut suivre la confection, l'histoire et le sens avec autant de précision. À ce titre, il est aussi un précieux témoin de la lecture des textes médiévaux et de leur réception à l'époque classique, époque où les manuscrits médiévaux étaient en réalité beaucoup plus lus que nous le pensons généralement.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

Élodie Burle-Errecade & Valérie Gontero-Lauze	7
---	---

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉCEPTION DU MANUSCRIT UNIQUE

Textes scientifiques français et manuscrit unique

Joëlle Ducos	13
--------------------	----

Un manuscrit singulier et *unicum* à Saint-Augustin de Canterbury : le fabliau

Un chevalier et sa dame et un clerk dans le manuscrit Cambridge, Corpus Christi

College 50

Francis Gingras	25
-----------------------	----

La malédiction du manuscrit unique :

quelques réflexions sur trois textes longs de la littérature occitane médiévale

Gérard Gouiran	39
----------------------	----

147

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉDITION DU MANUSCRIT UNIQUE

Publier le manuscrit unique : problèmes et exemples d'édition (avec une note sur

le *Tristan* de Béroul)

Giuseppina Brunetti	55
---------------------------	----

Le *Rosarius* ou les vestiges du cabinet d'étude d'un prédicateur mondain

Marie-Laure Savoye	73
--------------------------	----

Comprene qui pourra...

La fabrique du Moyen Âge au xvii^e siècle dans le manuscrit 405 de la bibliothèque Inguimbertine de Carpentras

Sébastien Douchet et Valérie Naudet	89
---	----

TROISIÈME PARTIE
INTERTEXTUALITÉS:
AUTOUR DU MANUSCRIT UNIQUE

L'invention du <i>Livre d'Artus</i> : le manuscrit Paris, BnF, fr. 337 Noémie Chardonnens, Nathalie Koble et Patrick Moran	115
Deux manuscrits uniques pour Neuf Preux Anne Salomon	137
Table des matières	147